

Infos Règlementaires n° 150

Pont Du Casse, le 17/03/2025

TEMPLARIO PLUS® / MEDEO® / **OMINIS®**

La société De Sangosse tient à vous informer de l'homologation des produits TEMPLARIO PLUS®/ MEDEO®/OMINIS®, en tant que matière fertilisante.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de la décision d'autorisation de mise sur le marché.

Matière fertilisante – Concentré soluble à base d'acide salicylique et d'acide sorbique

Autorisation de mise sur le marché n° : 1240978

Concentré soluble (SL)

Utilisation en pulvérisation foliaire



Matière fertilisante

Usages Autorisés et Conditions d'Emploi

Cultures	Dose maximale par apport	Nombre maximal d'apport	Mode d'apport	Epoques d'apport / stades d'application
Vigne	5L/ha	6/an	Application foliaire	Tous les 4 à 10 jours durant le cycle de développement de la plante
Cultures légumières	5L/ha	6/an		
Cultures fruitières (fruits à noyau, fruits à pépins, fruits à coques)	5L/ha	6/an		
Baies	5L/ha	6/an		
Fruits tropicaux (avocat, mangue, ananas, papaye, banane)	5L/ha	6/an		



Classement selon le Règlement 1272/2008/CE (CLP) :



DANGER

Contient de l'alcool C11-14-ISO-, C13-RICH, ethoxylé et de l'acide salicylique

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

P102 Tenir hors de portée des enfants

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Protection de l'Opérateur et du Travailleur :

Porter des gants, des vêtements, masque et lunettes de protection appropriés pendant le mélange/chargement et l'application du produit

Informations relatives au Transport :

N° ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger	Groupe d'emballage
Non classé	Non classé	Non classé	Non classé

Stockage - Nomenclature I.C.P.E. / Seveso III :

Installations classées pour la protection de l'environnement : **Non classé**



Mentions Légales

®Marque déposée et autorisation de mise sur le marché : SERVALESA S.L.U.
Distributeur : DE SANGOSSE

TEMPLARIO PLUS®, MEDEO®, OMINIS® - AMM matière fertilisante N° 1240978 - Composition : Concentré soluble à base d'acide salicylique et d'acide sorbique



Lésions oculaires graves, Catégorie 1. Irritation cutanée, Catégorie 2

H315 : Provoque une irritation cutanée. **H318** : Provoque de graves lésions des yeux.

P264 : Se laver soigneusement après manipulation. **P280** : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/protection respiratoire/un équipement de protection des yeux/chaussures de protection. **P302+P352** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P310**: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin

Marque déposée et autorisation de mise sur le marché : SERVALESA S.L.U

Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou www.desangosse.fr

DE SANGOSSE SAS au capital de 8.347.208 Euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896 DE SANGOSSE - Bonnel - 47480 PONT DU CASSE

Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

Nous vous informons qu'en application de la réglementation en vigueur, tout distributeur de produits phytopharmaceutiques est tenu d'informer ses clients en lui communiquant les informations appropriées sur l'utilisation des produits, les risques pour la santé et l'environnement, les consignes de sécurité permettant de gérer les risques en question ainsi que les changements intervenus et les précautions à prendre qui s'imposent.

Pour toutes informations complémentaires :

www.desangosse.fr pour accéder aux fiches produit

www.quickfds.fr pour accéder à nos fiches de données de sécurité

www.phytodata.com pour accéder à la base de données des Produits Phytopharmaceutiques des Professionnels

Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou

www.desangosse.fr et/ou www.phytodata.com

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 8.347.208 Euros – 300 163 896 RCS Agen

n° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896

Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France)

☎ : 05 53 69 36 30 - 📠 : 05 53 66 30 65

Agrément n° AQ01561 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.